

Communiqué

L'Université de Limoges lauréate de l'appel à projet « nouveaux cursus » du PIA 3



Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et Guillaume Boudy, Secrétaire général pour l'investissement, ont annoncé lundi 9 juillet la liste des 19 lauréats* du second appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » du PIA 3.

Le projet FORM'UL de [l'Université de Limoges](http://www.unilim.fr) fait partie des 19 projets retenus. Il sera doté d'un financement de 7 800 000 € sur 10 ans.

L'action « Nouveaux cursus à l'université » a pour objectif de soutenir les universités qui souhaitent faire évoluer leur offre de formation afin de répondre aux enjeux auxquels est confronté le système français d'enseignement supérieur. Elle vient naturellement en appui de la réforme du premier cycle universitaire et du Plan étudiants portés par le Gouvernement.

FORM'UL : accompagner la réussite de nos étudiant.e.s au travers de parcours personnalisés

Le principal objectif du projet FORM'UL est de permettre au plus grand nombre d'étudiants d'obtenir un diplôme de niveau Bac+3, en tenant compte des acquis, du projet professionnel et du rythme d'apprentissage de chacun, grâce à la mise en place de nouveaux cursus universitaires qui favorisent la mobilité sociale ascendante. Il s'agit par ailleurs de proposer des formations en adéquation avec les besoins de qualifications des entreprises, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de contribuer au dynamisme économique du territoire. Les cursus universitaires seront remodelés pour atteindre 60% de réussite (contre 42% actuellement), en s'appuyant sur quatre grands principes : accompagner, décroïsonner, innover pédagogiquement et renforcer les liens avec l'environnement socio-économique. Les parcours de licence seront notamment repensés autour de différents parcours :

- académique : obtenir son diplôme de Licence en trois ans sans redoublement grâce à une capacité de travail accrue et des acquis maîtrisés, permettre à l'étudiant d'affiner son projet personnel et professionnel et de définir ses perspectives de poursuite d'étude ;
- excellence : valoriser les étudiants à fort potentiel et/ou disposant déjà d'acquis importants, en leur permettant d'obtenir la licence à un rythme plus soutenu pour poursuivre immédiatement en master ou acquérir des compétences complémentaires (entrepreneuriat, recherche, international, double diplôme) ;
- rythme progressif : expérimenter les orientations possibles pour des étudiants dont les acquis sont à consolider ou qui n'ont pas défini clairement un projet de formation, consolider leurs bases méthodologiques et leurs connaissances, renforcer leur motivation, développer leur estime de soi et leur offrir un accompagnement ; permettre enfin à des étudiants à besoins spécifiques (salariés, sportifs, handicap) de progresser sans redoublement ;
- professionnel (PRO) : proposer une formation avec des expériences pratiques et de terrains pour des étudiants qui souhaitent une insertion professionnelle dès l'obtention de la licence.

* 48 projets ont été déposés dans le cadre de ce second appel et 19 ont été retenus par le Premier ministre, sur la base du classement effectué par le jury international présidé par le Professeur Hanne Leth Andersen, présidente de l'Université de Roskilde (Danemark). Ces 19 projets seront soutenus pendant dix ans, pour un montant total de 175,9 M€ de dotation décennale. Ils bénéficieront ainsi d'un financement pendant une période suffisamment longue pour permettre aux établissements concernés de transformer leur offre de formation, en particulier en premier cycle, et d'améliorer ainsi la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants.